



Réserve Naturelle  
**BANC D'ARGUIN**



## Rapport d'activités - 2022





A Françoise Branger, qui nous a quitté beaucoup trop tôt...

## Table des matières

Préambule .....	3
1. Suivis écologiques.....	4
1.1. Suivi de l'évolution géomorphologique du Banc d'Arguin .....	4
1.2. Suivi des habitats et de la végétation.....	5
1.2.1. Typologie des habitats dunaires .....	5
1.2.2. Cartographie des herbiers de zostères.....	5
1.2.3. Suivi des surfaces végétalisées .....	6
1.2.4. Inventaire des espèces floristiques .....	6
1.3. Suivis des populations de bivalves.....	7
1.3.1. Suivi de la population de coques ( <i>Cerastoderma edule</i> ) du PNMB.....	7
1.3.2. Suivi de la population de coques par la Station marine d'Arcachon.....	7
1.3.3. Suivi de la ressource des gisements de coquillages bivalves fousseurs .....	7
1.4. Suivis de l'avifaune .....	8
1.4.1. Suivi de la colonie de la Sterne caugek ( <i>Thalasseus sandvicensis</i> ).....	8
1.4.2. Suivi des autres espèces d'oiseaux nicheurs .....	9
1.4.3. Recensement des oiseaux sur la Réserve .....	13
1.4.4. Suivi des populations d'oiseaux hivernants dans les chenaux du Bassin d'Arcachon .....	14
1.4.5. Animation de l'observatoire des limicoles côtiers du Bassin d'Arcachon .....	15
1.5. Suivi des mammifères et des reptiles marins .....	18
2. Aménagement et entretien du site .....	19
2.1. Modules d'hébergement et d'exposition.....	19
2.2. Délimitation des ZPI et panneautage .....	19
2.3. Ramassage des déchets échoués.....	20
3. Réglementation, Police de la Nature .....	20
4. Accueil du public - Activités pédagogiques - Sensibilisation .....	22
4.1. Visites guidées et animations naturalistes .....	23
4.2. Accueils postés .....	24
4.3. Accueil des scolaires .....	25
4.4 Festival Territoire sauvage – 4 <sup>ème</sup> édition .....	26
4-5 Outils réglementaires et pédagogiques .....	26
4.6. Communication, Médias – supports de diffusion.....	28
5. Réunions des instances de la Réserve et élaboration du Plan de gestion.....	29
6. Bilan financier de l'exercice 2022 .....	29
ANNEXES.....	30

## Préambule

La Réserve naturelle nationale (RNN) du Banc d'Arguin a été créée par arrêté ministériel le 4 août 1972 pour protéger les bancs de sables émergés situés à l'entrée du Bassin d'Arcachon, lieu de nidification de nombreuses espèces d'oiseaux. En 2017, en lien avec l'évolution des usages sur le site, un décret ministériel est venu modifier la réglementation de la Réserve et étendre son périmètre. Elle s'étend actuellement sur une surface d'environ 4 360 hectares et est comprise dans le Parc naturel marin et les deux sites Natura 2000 du Bassin d'Arcachon.

La Sepanso Aquitaine (fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest) est à l'origine du projet de classement du site et en assure la gestion depuis 1972. En tant que Réserve naturelle nationale, le gestionnaire s'efforce d'atteindre ou de maintenir le bon état de conservation des espèces et des habitats (quel que soit leurs statuts de protection) ainsi que des fonctionnalités écologiques, et d'apporter plusieurs valeurs ajoutées à la fois sociale, scientifique et éducative.

Le Rapport d'activités de la Réserve naturelle nationale met en lumière les travaux réalisés en 2022 par les agents de la Sepanso Aquitaine en charge de la gestion du site. De nombreux bénévoles (incluant les éco volontaires) ont également contribué à de nombreuses activités, notamment les suivis ornithologiques. L'année 2022 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau conservateur, le remplacement d'un garde technicien, l'intense travail de concertation dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan de gestion du site et sa validation par les instances locales.

# 1. Suivis écologiques

## 1.1. Suivi de l'évolution géomorphologique du Banc d'Arguin

**Réalisation :** Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée :** suivi en mars et septembre, depuis 1972

Pour suivre l'évolution géomorphologique des bancs d'Arguin et du Toulinguet, les agents de la RNN réalisent le géoréférencement de leurs lignes de rivage à marée haute de coefficient 45 (Figure 1 et 2). Ces relevés sont réalisés en mars et en septembre, et permettent de connaître respectivement la superficie des terres émergées après la survenue des phénomènes d'érosion (tempêtes hivernales) et d'accrétion (renflouement estival). Les agents de la RNN utilisent un GPS à main ou intégré dans une tablette tactile avec une précision métrique pour ce suivi.

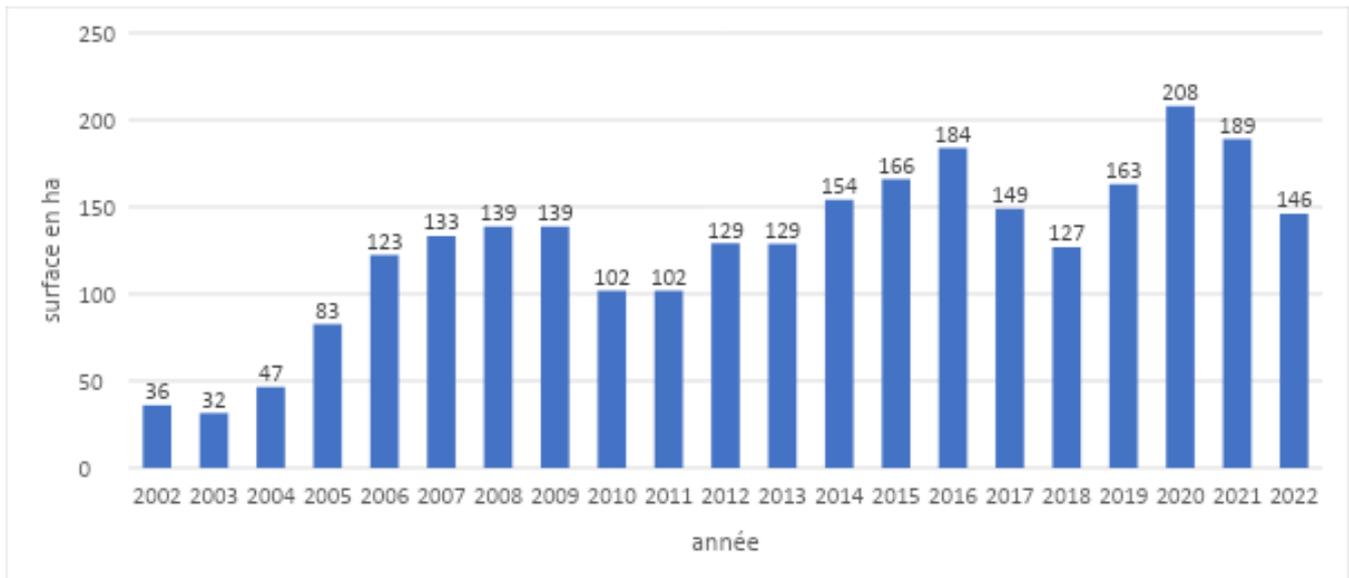


Figure 1 : Evolution de la surface des bancs de sable émergés à marée haute de coefficient 45 entre 2002 et 2022

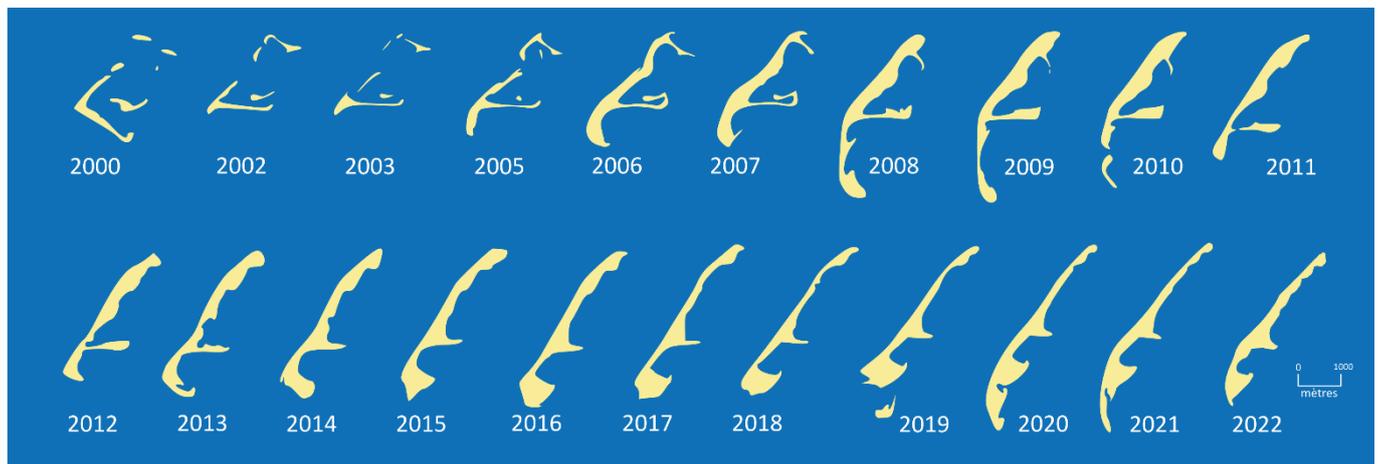


Figure 2 : Evolution géomorphologique du banc d'Arguin

Par ailleurs, l'équipe en charge de la Réserve a été facilitatrice pour la pose d'instruments de mesure par des scientifiques de l'Institut de Physique du Globe de Paris (Laboratoire de Tectonique et Mécanique de la Lithosphère). Cette opération a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la DDTM de la Gironde. Au cours du mois d'avril, des mesures de vent ont été réalisées sur le banc (et en différents points de la dune du Pilat) en conditions extrêmement favorables (Figure 3 à 5). Ces mesures ont tout d'abord bénéficié de la variabilité des intensités et des directions des vents au cours du mois écoulé, une variabilité ayant permis de documenter une

diversité de régimes météorologiques tout à fait intéressante pour l'étude. Les données recueillies semblent ainsi d'ores et déjà très prometteuses. Les résultats seront communiqués à la fin de leur analyse (prévision des livrables en 2023).



Figure 3 à 5 : Instruments de mesure du vent sur le banc d'Arguin et la dune du Pilat (Photo IPGP)

## 1.2. Suivi des habitats et de la végétation

### 1.2.1. Typologie des habitats dunaires

Depuis 2019, le Conservatoire Botanique National de Sud-Atlantique (CBNSA) réalise régulièrement des inventaires et relevés phytosociologiques sur les végétations dunaires dans le cadre de la réalisation de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret ». En 2022, le CBNSA n'a pas réalisé de relevés sur le terrain. Toutefois, les agents de la Sepanso Aquitaine ont actualisé la cartographie des habitats terrestres et marins de la Réserve (voir ci-après). Ces relevés ont notamment permis de caractériser l'habitat préférentiel des oiseaux nicheurs sur le site.

### 1.2.2. Cartographie des herbiers de zostères

**Réalisation :** Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée :** entre août et septembre, depuis 2019

En 2022, les agents de la Sepanso Aquitaine ont réalisé la cartographie des herbiers de Zostère naine (*Zostera noltei*) et de Zostère marine (*Z. marina*) dans la Réserve. Le suivi a été rendu possible d'une part par la prise de photos aériennes à très haute résolution en été, accompagnée d'une étape de numérisation et, d'autre part, par une importante phase de prospection sur le terrain. Le protocole mis en œuvre a été travaillé en collaboration avec l'Ifremer d'Arcachon pour répondre aux exigences nationales en termes de méthodologie et de bancarisation des données. Par ailleurs, afin d'améliorer la précision des relevés terrain, le PNMB (Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon) a répondu favorablement à la demande de prêt de matériel numérique (GPS submétrique et tablette durcie). Un rapport détaillé comprenant de nombreuses cartes (Figure 6) a été réalisé.



Figure 6 : Cartographie de l'emprise des herbiers de Zostères en août 2022

Réalisation : RNNBA SEPANSO, 2022  
 Source : RNNBA SEPANSO  
 Image : photographie aérienne Air Infrarouge, 28/08/2022  
 Système de projection : Lambert 93

Herbiers de zostères

### 1.2.3. Suivi des surfaces végétalisées

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : entre avril et juillet, depuis 2010

Depuis 2008, les agents de la RNN procèdent au relevé annuel des contours des différentes végétations dunaires protégées ou non à l'aide d'un GPS à main. Ce suivi est réalisé avant la période de nidification des oiseaux, au mois d'avril et mai, afin de minimiser le dérangement sur ces derniers. Il permet d'étudier l'évolution des habitats d'intérêt communautaire correspondants et de solliciter, le cas échéant, une évolution du périmètre des zones de protection intégrale. Les surfaces dunaires végétalisées ont augmenté entre 2021 et 2022, passant de 38,78 ha à 61,23 ha (Figure 7). L'extension de la ZPI sud en 2021 pourrait, en partie, expliquer cette augmentation des surfaces.

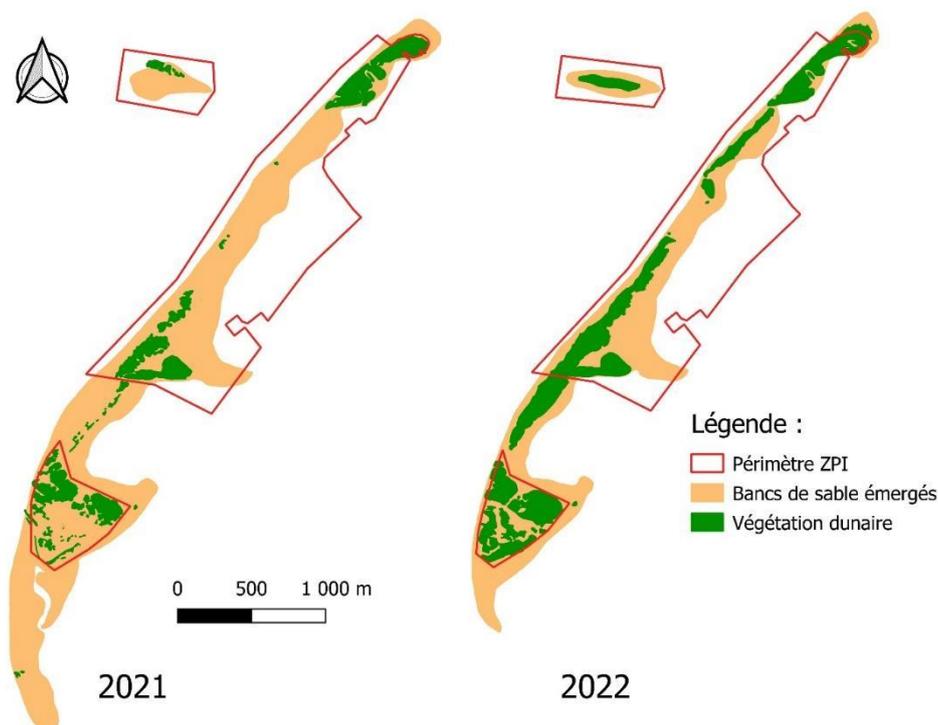


Figure 7 : Localisation des surfaces dunaires végétalisées et des ZPI en 2021 et 2022

### 1.2.4. Inventaire des espèces floristiques

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : entre avril et juillet, depuis 2010

En 2021, les agents de la RNN ont continué le travail d'inventaire des espèces floristiques présentes sur les bancs d'Arguin et du Toulinguet. Le tableau en Annexe 1 résume les observations et abondances depuis 2010.

### 1.3. Suivis des populations de bivalves

#### 1.3.1. Suivi de la population de coques (*Cerastoderma edule*) du PNMBA

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Financement spécifique** : OFB-PNMBA

**Période et durée** : en février, depuis 2019

Le Parc naturel marin réalise régulièrement le suivi de l'abondance et des tailles des coques du Bassin d'Arcachon. Les principaux sites d'étude sont la plage de Pereire, le Mimbeau et le Banc d'Arguin. En 2022, les agents de la RNN ont été sollicités par le PNMBA dans le cadre d'une prestation pour réaliser le suivi sur le Banc d'Arguin. Celui-ci a été réalisé le 2 et 3 février sur un total de 70 stations, toutes situées sur le banc d'Arguin.

#### 1.3.2. Suivi de la population de coques par la Station marine d'Arcachon

**Réalisation** : Station marine d'Arcachon (UMR EPOC)

**Période et durée** : mensuel, depuis 1997

L'équipe de chercheurs de la Station marine d'Arcachon suit la population de coques du Banc d'Arguin mensuellement depuis 1997 (coques et parasites associés). Ils viennent sur leur station de suivi actuellement située dans la ZPI Nord. Une autorisation spécifique leur a été délivrée en 2020. Les agents de la RNN sont amenés à les accompagner ponctuellement.

Par ailleurs, dans la continuité d'un stage de Master 2 relatif aux communautés de parasites des coques réalisé en 2021 sous l'encadrement de Xavier de Montaudouin, une thèse a débuté en 2022 et des premiers échantillonnages de fientes d'Huître pie (*Haematopus ostralegus*) ont été réalisés avec l'appui logistique de la Sepanso Aquitaine. Ces échantillonnages se poursuivront en 2023.

#### 1.3.3. Suivi de la ressource des gisements de coquillages bivalves fouisseurs

**Réalisation** : Comité de gisement dont la Sepanso Aquitaine (Gestionnaire) fait partie

**Période et durée** : en septembre, depuis 2018

En application de l'article 12 du décret n° 2017-945 du 10 mai 2017, l'exercice de la pêche, y compris à pied, peut être autorisé par arrêté préfectoral en dehors des zones de protection intégrale, après avis du conseil scientifique de la Réserve. L'arrêté actuellement en vigueur est celui du 6 avril 2018. Il indique que l'exercice de la pêche maritime à pied professionnelle et de loisir sur la RNN n'est autorisé que pour les coquillages bivalves fouisseurs et dans certaines conditions. Il est également à l'origine de la création d'un comité de gisement qui se réunit au moins une fois par an et organise le suivi de la ressource des gisements de coquillages bivalves fouisseurs. Sur la base de ce suivi, le comité peut déterminer la fraction exploitable des gisements et proposer l'ouverture de leur exploitation.

En 2022, au vu de l'état de la population de coques, observation partagée par l'ensemble des membres du Comité de gisement, il n'y a pas eu de sortie sur site pour procéder à un échantillonnage. Dans ce cadre, le comité de gisement a proposé de ne pas demander l'ouverture de l'exploitation cette année encore.

## 1.4. Suivis de l'avifaune

### 1.4.1. Suivi de la colonie de la Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*)

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : d'avril à juillet, depuis 1966

La Sterne caugek (Figure 8) est un oiseau marin classé comme espèce vulnérable (VU) dans la Liste Rouge des oiseaux nicheurs en France métropolitaine (UICN, 2016). La population française est estimée à 10 000 couples environ. En 2022, aucune tentative de reproduction n'a été observée sur la Réserve. Pour rappel, 800 couples avaient tenté de se reproduire en 2021, mais sans succès (Figure 9). Il n'y a donc pas eu de naissances de sternes pour la quatrième année consécutive sur la Réserve.



Figure 8 : Colonie de Sternes caugek du Banc d'Arguin

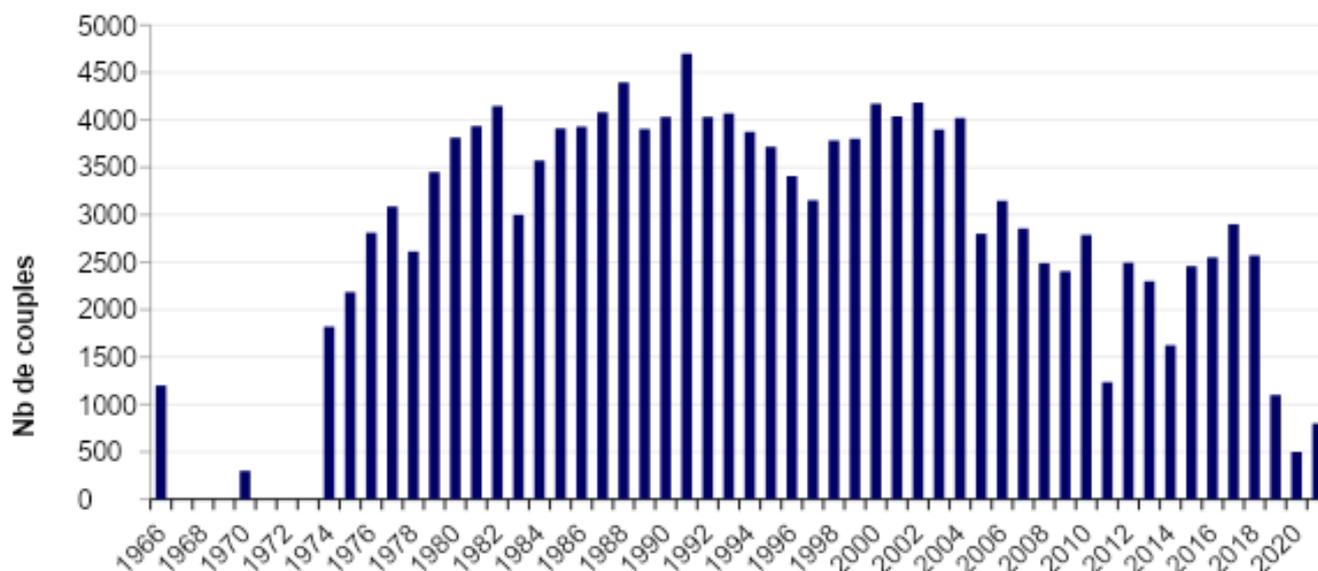


Figure 9 : Evolution du nombre de couples de Sternes caugek sur la RNN du Banc d'Arguin de 1966 à 2021

### 1.4.2. Suivi des autres espèces d'oiseaux nicheurs

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : d'avril à août, depuis 1972

Le suivi de l'ensemble des espèces d'oiseaux qui nichent sur les bancs d'Arguin et du Toulinguet est réalisé depuis 1972. L'évolution démographique positive de la colonie plurispécifique de goélands sur le site, qui n'a pas d'équivalent en France en termes de composition d'espèces, a amené le gestionnaire de la Réserve à approfondir le suivi de leur reproduction depuis 2021. En 2022, un agent a été embauché spécifiquement pour mettre en œuvre une étude visant à améliorer les connaissances sur les cinq espèces de goélands présentes. Comme en 2021, un couple de Goéland d'Audouin (*Ichthyæetus audouinii*, espèce considérée comme « en danger d'extinction » en France - UICN, 2016) s'est reproduit cette année encore sur le banc d'Arguin. La femelle a pondu et incubé deux œufs jusqu'à l'éclosion. Les suivis n'ont toutefois pas permis de déterminer si les jeunes ont pu prendre leur envol. Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par une vague intense de chaleur, autour de la mi-juin, qui a été particulièrement impactante pour les jeunes oiseaux. Plus de 300 poussins de goélands ont été retrouvés morts les jours suivants par les agents de la Sepanso Aquitaine.

Le nombre de couples d'Huîtrier pie et de Gravelot à collier interrompu semblent être relativement stable d'une année sur l'autre (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de couples d'oiseaux nicheurs sur la RNN du Banc d'Arguin de 2006 à 2022

Espèces (catégorie UICN)	Nombre de couples																
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Gravelot à collier interrompu (VU)	10	16	22	18-25	20-25	13-20	22-35	16-19	15	24-32	35	32-39	37	15-38	9-28	7-28	6-22
Huîtrier pie (LC)	28	20	41	59-67	60-65	67-71	75-83	71-85	80	79-89	90	85	75	45-69	25-69	44-73	38-66
Goéland leucophée (LC)	-	-	-	1	1	1	3	6	5	15	31	34	39	51	85	82	99
Goéland brun (LC)	-	-	-	-	1	2	4	5	28	38	98	131	190	201	255	436	409
Goéland argenté (NT)	1	3	1	5	6	10	10	14	22	15	49	41	59	42	82	124	100
Goéland d'Audouin (EN)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1
Goéland marin (LC)	-	-	-	-	-	1	2	2	3	2	2	1	3	3	3	3	3
Goéland argenté x leucophé	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	1
Cochevis huppé (LC)	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bergeronnette grise (LC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	3	4	3	-

NT : espèce quasi menacée / LC : préoccupation mineure / EN : en danger (Liste Rouge des oiseaux nicheurs en France métropolitaine - UICN, 2016)

## Focus sur les goélands nicheurs

Sur la colonie de goélands de la Réserve du Banc d'Arguin, 613 couples ont été recensés en 2022, soit 33 de moins que l'année précédente. L'hypothèse selon laquelle la colonie multi spécifique ait atteint son maximum en termes de nombre du couple peut être avancée. Cette tendance devra être confirmée les années suivantes pour être validée. Le Goéland brun (*Larus fuscus*) est toujours largement majoritaire (Figure 10).

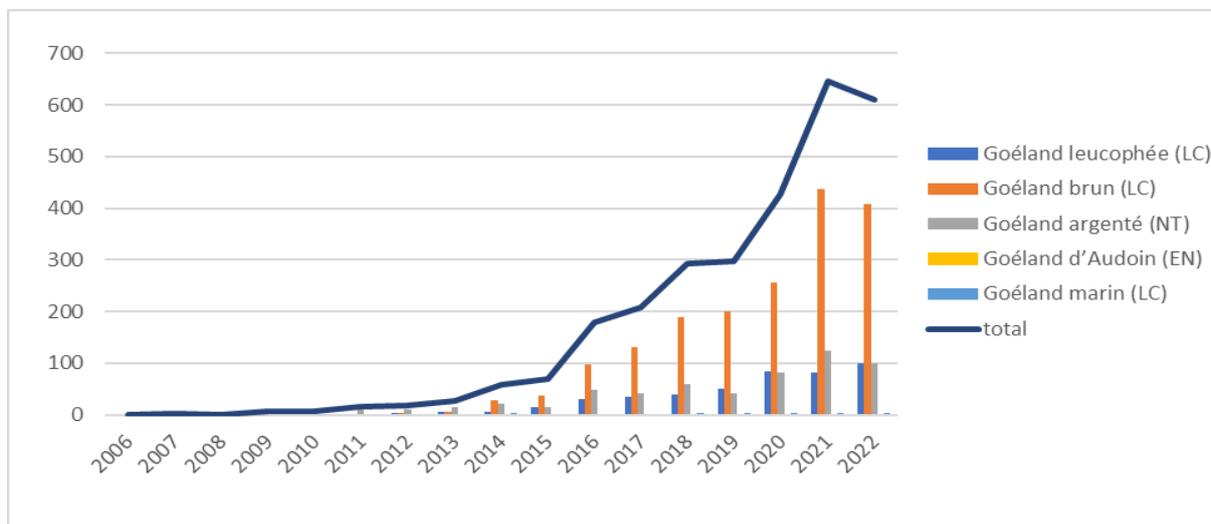


Figure 10 : Evolution du nombre de couples de goélands sur la RNN du Banc d'Arguin de 2006 à 2022

Les goélands sont, pour la plupart, des espèces grégaires qui nichent régulièrement en colonie plurispécifique. En 2022, tous les nids étaient en ZPI. Les deux principales colonies se situaient sur le banc d'Arguin, l'une au nord et l'autre au sud de la ZPI Nord. Quelques goélands isolés, notamment un couple de Goéland brun s'est installé sur le banc du Toulinguet et un de Goéland leucophée (*L. michahellis*) dans la ZPI Sud (Figure 11). Le couple de Goéland d'Audoin s'est installé au milieu de la colonie du nord de la ZPI Nord.

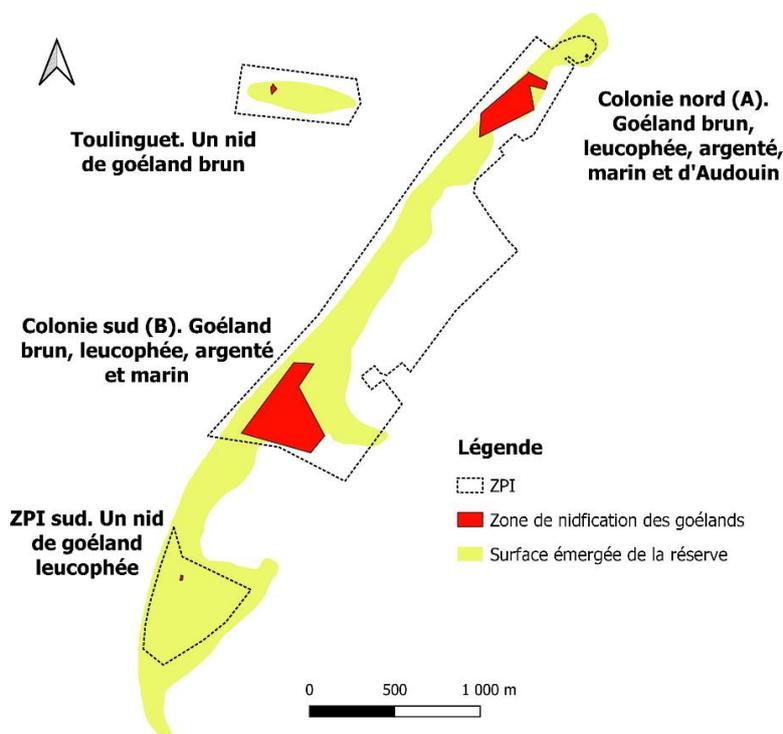


Figure 11 : Localisation des colonies de goélands en 2022

## Focus sur les limicoles nicheurs

Les Huîtriers pies (*H. ostralegus*) et les Gravelots à collier interrompu (*C. alexandrinus* - Figure 12 et 13) sont respectivement classés dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine en « préoccupation mineure » et « vulnérable ». A la différence des sternes et des goélands, ces limicoles ont un comportement très territorial lors de la période de reproduction. La surface de bancs de sable émergés en permanence dans la Réserve a donc une influence vitale sur le nombre potentiel de nids qui peuvent être accueillis en même temps.



Figure 12 : Huîtrier pie sur son nid



Figure 13 : Gravelot à collier interrompu sur son nid

En 2022, la quasi-totalité des couples reproducteurs de ces deux espèces ont installé leurs nids en ZPI (Figure 14 et 15). Cinq nids d'Huîtriers pies ont été observés en dehors des ZPI (soit moins de 8% des nids). Quatre d'entre eux ont bénéficié de la mise en place d'exclos (balisage + panneaux). Parmi ces quatre nids, deux ont réussi leur incubation jusqu'à l'éclosion des œufs. Le dérangement engendré par la fréquentation humaine est certainement à l'origine de l'échec d'incubation pour les autres. En effet, l'oiseau ne peut pas assurer une bonne couvaison lorsque ce dernier doit s'envoler lors d'un comportement d'évitement d'une perturbation d'origine humaine.

Pour les deux espèces de limicoles nicheurs sur la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin, la saison de reproduction 2022 a été moins bonne qu'en 2021. La surface des bancs de sable émergés à marée haute a encore diminuée de près de 23 % par rapport à l'année dernière, ce qui pourrait expliquer en partie la diminution du nombre total de nids observés pour ces espèces territoriales (de l'ordre de 20 % pour le Gravelot et 10 % pour l'Huîtrier). Le taux d'éclosion de 17,6 % en 2022 est en dessous des 23,66% de 2021 (mais au-dessus des 6,67% de 2020) pour l'Huîtrier pie. Pour le Gravelot à collier interrompu, les 4 % d'éclosion en 2022 sont largement inférieurs au 16,67% de 2021 (mais supérieurs au 0 % de 2020). Ce sont donc 28 poussins d'Huîtrier pie et 2 poussins de Gravelot à collier interrompu qui sont nés sur la Réserve en 2022. Pour l'élevage de ces jeunes, le succès est également en déclin par rapport à 2021. Le nombre moyen de jeunes à l'envol par nid est passé de 0,23 à 0,12 pour l'Huîtrier pie et de 0,11 à 0,05 pour le Gravelot à collier interrompu. C'est-à-dire qu'un nid sur huit donne un jeune chez les Huîtriers pie et un nid sur 22 chez les Gravelots à collier interrompu.

Une multitude de facteurs influencent ces taux d'éclosion et de succès reproducteur. Les conditions météorologiques (pluie, vent, froid, canicule) et les phénomènes de submersion des nids peuvent être responsables intégralement ou en partie des échecs d'incubation. Quant à la prédation des œufs et des poussins par des prédateurs naturels, c'est une des principales causes d'échec de la reproduction pour ces oiseaux sur la Réserve. Il est à noter que les nids d'Huîtriers pie sont plus prédatés par les goélands, tandis que les Corneilles noires s'intéressent plus à ceux des Gravelots. La fréquentation humaine a également son influence sur ces échecs. Les nids situés en bordure de ZPI ou hors ZPI sont en effet sujets aux phénomènes de dérangement, notamment pour l'Huîtrier pie qui est très farouche. Les intrusions de certains visiteurs dans les ZPI des bancs d'Arguin et du Toulinguet sont aussi à prendre en compte. L'association des phénomènes de dérangement humain et météorologique (forte chaleur ou vent – ensablement des œufs) ou de prédation expliquerait les principaux échecs ou abandons de nids sur la Réserve.



Figure 14 : Localisation de tous les nids d’Huîtrier pie (HP) et de Gravelot à collier interrompu (GCI) en 2022



Figure 15 : Localisation des nids ayant produit au moins un jeune à l’envol en 2022

Les Huîtriers pies et les Gravelots à collier interrompu sont présents tout au long de l’année sur la Réserve. Les comptages mensuels mettent toutefois en évidence les fluctuations d’effectifs au cours de l’année (Figure 16 et 17).

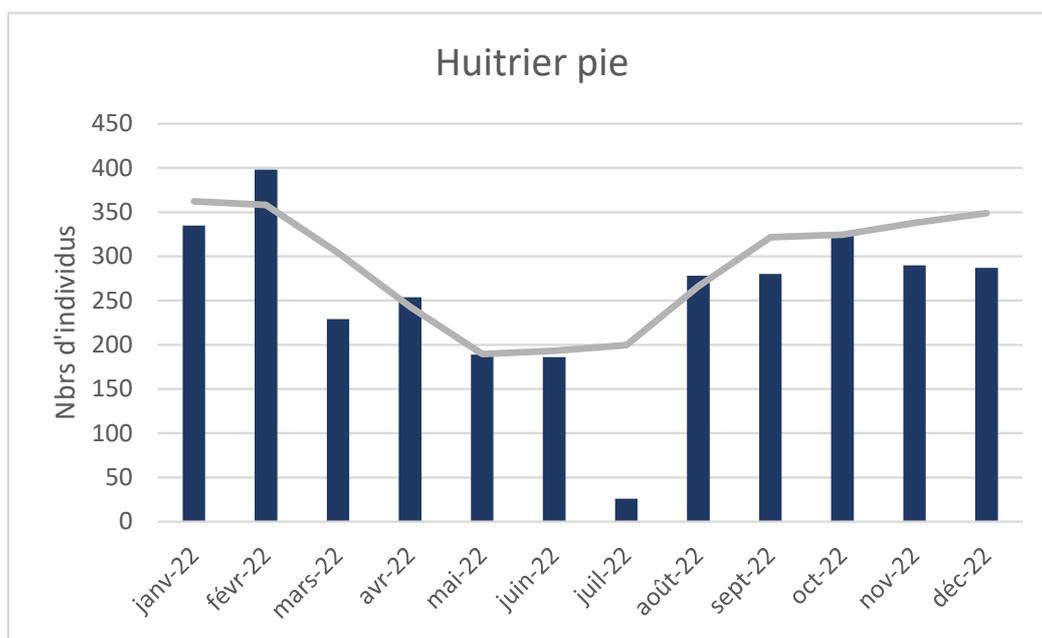


Figure 16 : Effectifs mensuels d’Huîtriers pies sur la RNNBA et moyenne 2002-2022

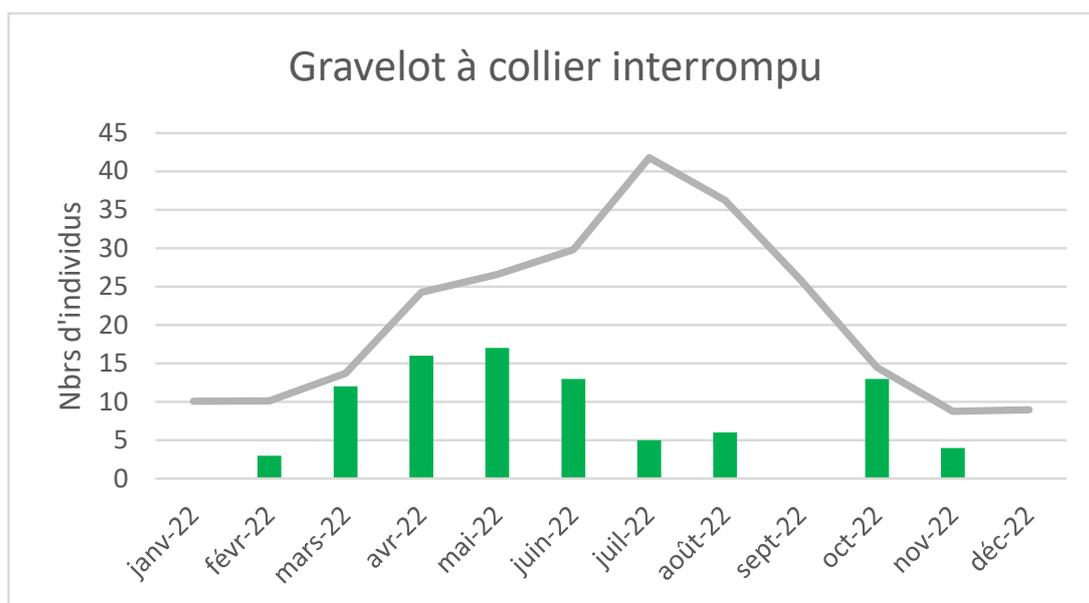


Figure 17 : Effectifs mensuels de Gravelots à collier interrompu sur la RNNBA et moyenne 2002-2022

### 1.4.3. Recensement des oiseaux sur la Réserve

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : toute l'année, depuis 1972

Chaque mois, l'ensemble des observations avifaunistiques protocolées ou opportunistes réalisées dans le périmètre de la RNN du Banc d'Arguin sont additionnées et bancarisées. Dans ce jeu de données, ne sont comptabilisés que les oiseaux pour lesquels le territoire de la Réserve est considéré comme un secteur jouant un rôle dans la reproduction, le repos ou l'alimentation. Les oiseaux en migration active post-nuptiale transitant par les bancs du Toulinguet et d'Arguin, dans la continuité du Cap Ferret où ils sont comptabilisés (2 422 348 oiseaux en 2022), ne sont pas intégrés à ce jeu de données.

L'année 2022 a été marquée par le stationnement d'un individu de Balbuzard pêcheur pendant toute la période printanière. L'oiseau était souvent observé perché sur les pignots dans la conche centre et en pêche du côté de la passe Nord (ciblant essentiellement du mullet).

### Focus sur les espèces d'importance pour leur conservation en 2022 :

La RNN du Banc d'Arguin est considérée comme un site d'importance internationale pour la conservation du Bécasseau variable (*Calidris alpina*) en hivernage (Figure 18). Environ de 10 500 individus ont été dénombrés en même temps en mars 2022 (Figure 19), soit plus de 1% de l'effectif mondial de cette espèce qui utilise les bancs de sables de la Réserve comme reposoir à marée haute et site d'alimentation à marée basse.



Figure 18 : Bécasseau variable en alimentation

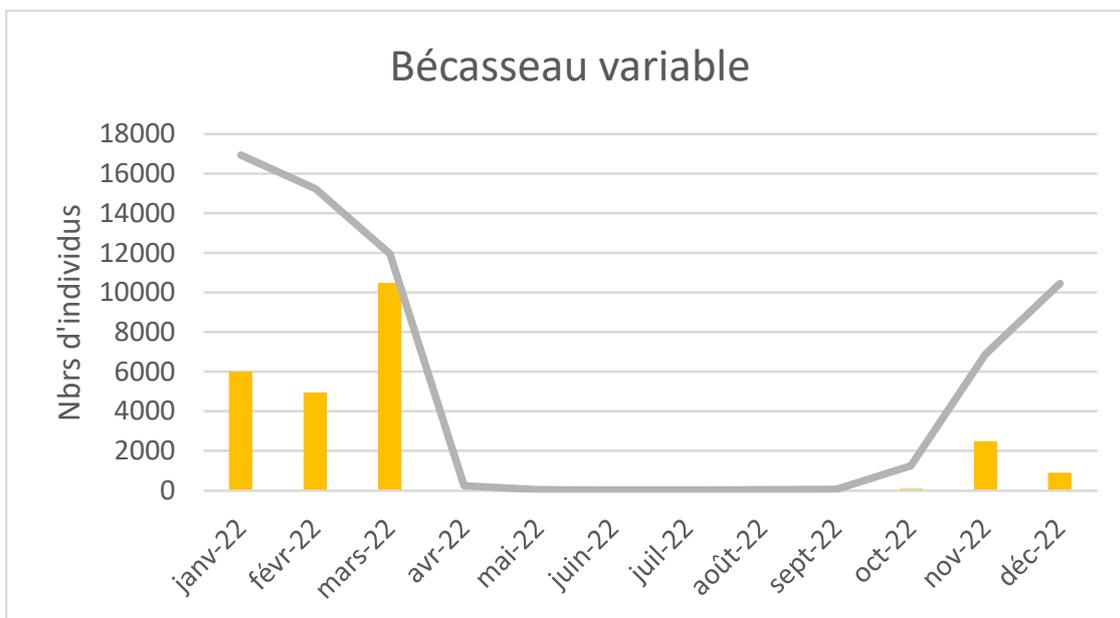


Figure 19 : Effectifs mensuels de Bécasseaux variables sur la RNNBA et moyenne 2002-2022

Les espèces en hivernage pour lesquelles la RNN du Banc d'Arguin a été d'importance nationale pour leur conservation en 2022 sont : le Grand gravelot, le Goéland brun et le Courlis cendré (Figure 20 à 22).



Figure 20 : Grand gravelot



Figure 21 : Goélands bruns



Figure 22 : Courlis cendré

#### 1.4.4. Suivi des populations d'oiseaux hivernants dans les chenaux du Bassin d'Arcachon

**Réalisation :** Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée :** d'octobre à mars, depuis 1972

Chaque mois d'hiver, les agents de la RNN du Banc d'Arguin coordonnent et réalisent les comptages des oiseaux plongeurs présents dans les chenaux du Bassin d'Arcachon (Tableau 2). Ce travail, au niveau de l'unité fonctionnelle qu'est le Bassin d'Arcachon, permet notamment de mesurer l'attractivité de la Réserve par rapport à celle de la lagune.

Tableau 2 : nombre mensuel d'individus d'oiseaux d'eau observés dans les chenaux du Bassin d'Arcachon en 2022

Espèces	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	Total 2022	Total 2021
Eider à duvet	-	-	-	-	-	3	3	-
Grèbe huppé	5	24	81	2	30	128	270	282
Grèbe à cou noir	42	119	196	56	49	157	619	720
Grèbe esclavon	-	2	13	-	1	7	23	30
Grèbe jougris	-	-	-	-	-	-	-	-
Harle huppé	-	4	19	-	-	8	31	59
Macreuse brune	-	2	6	-	-	1	9	23
Macreuse noire	-	-	15	-	-	55	70	171
Plongeon arctique	-	-	1	-	-	-	1	-
Plongeon imbrin	-	1	5	-	1	16	23	53
Plongeon catmarin	-	-	-	-	-	1	1	-
<b>Total général</b>	<b>47</b>	<b>152</b>	<b>336</b>	<b>58</b>	<b>81</b>	<b>376</b>	<b>1050</b>	<b>1338</b>

Les deux espèces majoritairement observées sur le Bassin d'Arcachon sont le Grèbe à cou noir (*P. nigricollis*) et le Grèbe huppé (*P. cristatus*). La tendance des effectifs maximum d'hivernants du premier est à la baisse sur les 10 dernières années, tandis que celle du second est plutôt stable. A noter également cette année le retour des Eider à duvet (*S. mollissima*), dont l'observation n'avait plus été faite depuis plusieurs années.

#### 1.4.5. Animation de l'observatoire des limicoles côtiers du Bassin d'Arcachon

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : mensuelle, depuis 2006

Depuis 2006, les agents de la RNN coordonnent un réseau d'observateurs des limicoles côtiers sur le Bassin d'Arcachon. Cette action s'inscrit dans une démarche nationale de suivi des populations des limicoles côtiers, portée par Réserves Naturelles de France (RNF) dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral.

A l'échelle nationale (façades maritimes sous responsabilité de l'Etat français), ces données mensuelles sont précieuses pour évaluer l'évolution du rôle du littoral français pour la conservation des populations de limicoles côtiers. Elles permettent d'actualiser régulièrement le statut des principaux taxons présents (identification et localisation des principaux sites, phénologie de la distribution, etc.), notamment en contribuant à des travaux de recherche.

A l'échelle du Bassin d'Arcachon, ce suivi permet d'évaluer tout au long du cycle annuel le rôle de chaque secteur fonctionnel (dont le secteur du Banc d'Arguin) pour mieux prendre en compte la variabilité saisonnière des enjeux de conservation. Les périodes inter-hivernales (migrations, estivages) y sont notamment intégrées.

Les gestionnaires d'espaces naturels et autres structures ayant participé aux dénombrements sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon en 2022 sont :

- ARPEGE, pour le secteur de la RNN des Prés salés d'Arès-Lège
- La commune de La Teste-de-Buch, pour le secteur de l'Île aux Oiseaux
- Le Conseil Départemental 33, pour le secteur du domaine de Certes et de Graveyron
- L'ONF, pour le secteur des plages océanes du Cap-Ferret
- Le PNM du Bassin d'Arcachon, pour le secteur des plages océanes de La Teste-de-Buch

- Le PNR des Landes de Gascogne et la commune du Teich, pour le secteur du Delta de l'Eyre
- La SEPANSO Aquitaine, pour le secteur du Grand Banc, Bélisaire, Mimbeau et Arguin et des 7 ports de Gujan-Mestras + prés salés de la Teste jusqu'au port du rocher.

De nombreux bénévoles participent également à ces comptages coordonnés :

Adrien de Montaudouin, Alain Fleury, Alexandre Bert, Bernard Capdeville, Bernard Laporte, Christophe Troquereau, Franck Jouandoudet, Françoise Poinfer, Jean-Jacques Boubert, Jean-Pierre Gans, Manon Cognyl, Isabelle Thiberville, Julian Lazard, Leslie Stout, Ninon Durand, Océane Poursat, Laurie Landier, Manuel Donadieu, Mathilde Coursimault, Pauline Destainville.

Les dénombrements simultanés sur les différents reposoirs de limicoles (Figure 23) ont eu lieu mensuellement, le plus près possible du 15 de chaque mois, à marée haute et si possible par coefficient supérieur à 80. Ceci afin d'augmenter la probabilité que les reposoirs observés accueillent un maximum d'oiseaux. Une date de repli est proposée si les conditions météorologiques sont trop défavorables.

Certains espaces naturels font l'objet de dénombrements plus intenses et plus réguliers que le rythme mensuel. Les données récoltées hors dénombrements simultanés ont été prises en compte dès lors qu'elles dépassent le chiffre total obtenu lors des dénombrements mensuels simultanés.

Figure 23 : Localisation des principaux reposoirs à marée haute des limicoles côtiers



Les effectifs globaux des limicoles dénombrés sur le Bassin d'Arcachon en 2022 sont présentés en Annexe 2. Le mois de novembre est le plus fréquenté par les limicoles (près de 25% des effectifs de l'année), suivi du mois de décembre (22% des effectifs – Figure 24). Le Bécasseau variable est de loin l'espèce la plus représentée (59% des effectifs totaux), 92% de l'effectif étant observé de novembre à mars. Les effectifs de limicoles sont au plus bas en juin et remontent progressivement en juillet avec l'arrivée des Courlis cendré, Courlis corlieu (*N. arquata* et *phaeopus*) et des Pluviers argentés (*P. squatarola*) notamment. À partir de novembre, les effectifs augmentent sensiblement avec l'arrivée conséquente des Bécasseaux variables.

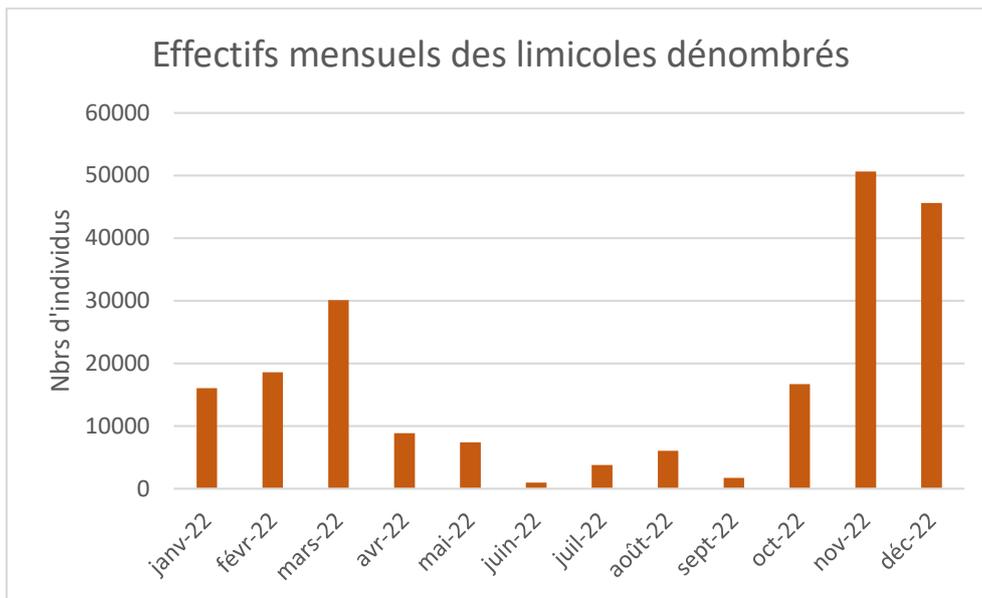


Figure 24 : Effectifs mensuels de limicoles dénombrés sur le Bassin d'Arcachon en 2022

Les effectifs de limicoles semblent en légère diminution par rapport aux années précédentes avec un peu plus de 200 000 individus dénombrés (250 000 en 2021), après une augmentation notable entre 2015 et 2017. Comme les années précédentes, le principal reposoir de marée haute du Bassin d'Arcachon en 2022 est le secteur de l'Île aux Oiseaux avec plus de 50 000 oiseaux comptabilisés (moitié moins qu'en 2021), ce qui représente plus de 24% des effectifs totaux (Figure 25). Les plages océanes du Cap-Ferret, la Réserve Ornithologique du Teich et la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin constituent les autres grands reposoirs de limicoles. Les autres sites représentent 19% des effectifs totaux.

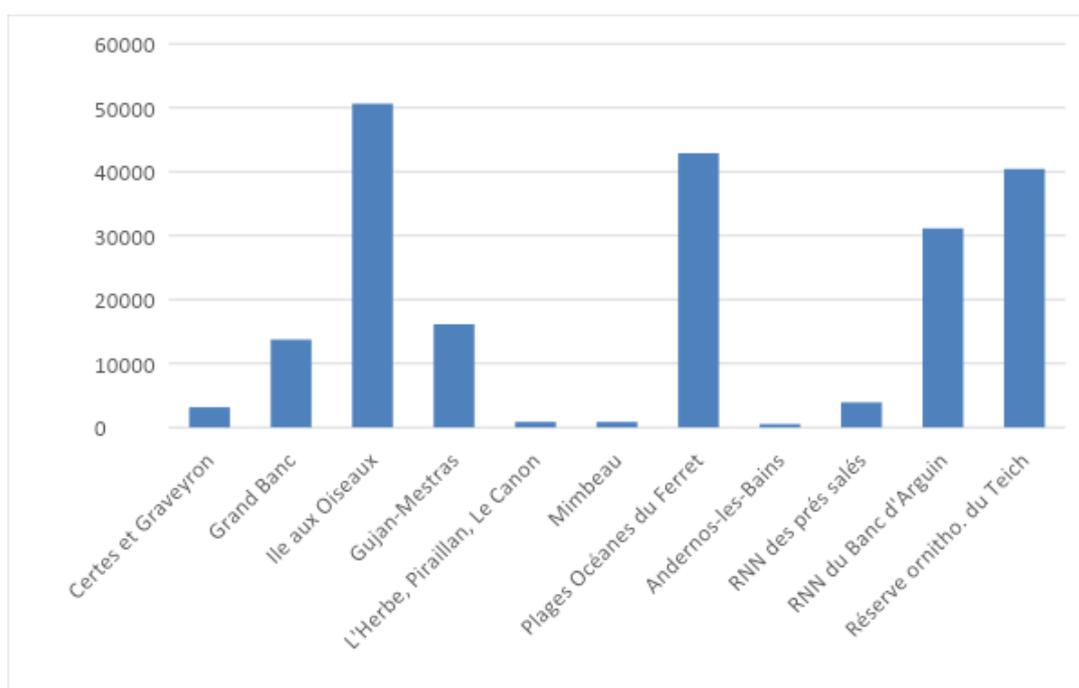


Figure 25 : Effectifs totaux de limicoles dénombrés par secteur en 2022

## 1.5. Suivi des mammifères et des reptiles marins

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Partenariats/réseau local** : services techniques des municipalités, SDIS, Centre d'essais des Landes, PNMBA-OFB, ONF, pêcheurs...

**Période et durée** : toute l'année, depuis 1977

Les agents de la RNN du Banc d'Arguin participent aux recensements et aux études des cas d'échouages de mammifères (cétacés et pinnipèdes) et de reptiles marins, dans le cadre du Réseau National des Échouages (RNE), coordonné par le laboratoire Pelagis et l'aquarium de La Rochelle.

Leur rayon d'action concerne en priorité le périmètre de la Réserve (Figure 26). Toutefois, du fait du manque de référents locaux habilités à réaliser les protocoles de biométries et/ou dissections sur ces espèces protégées, ils sont parfois amenés à se déplacer sur l'ensemble des communes du Bassin d'Arcachon. Ils accompagnent alors un bénévole de la Sepanso, et accessoirement un ancien conservateur de la RNN du Banc d'Arguin. Le matériel de la RNN du Banc d'Arguin, et notamment le congélateur coffre, est mis à disposition pour conserver les échantillons biologiques prélevés.

En 2022, sur demande du laboratoire Pelagis, huit opérations ont été réalisées par les agents et bénévoles de la Sepanso sur le Bassin d'Arcachon (Figure 27).



Figure 26 : Intervention sur un Dauphin commun (*D. delphis*) échoué sur le Banc d'Arguin en février 2021

Par ailleurs, la présence régulière des agents de la Réserve sur l'eau permet d'avoir une pression d'observation non négligeable sur la présence d'individus et de groupes de mammifères marins qui utiliseraient les passes du Bassin d'Arcachon. Un groupe de Grands dauphins (*T. truncatus*) a ainsi pu être noté en fin juin 2022 dans les passes.

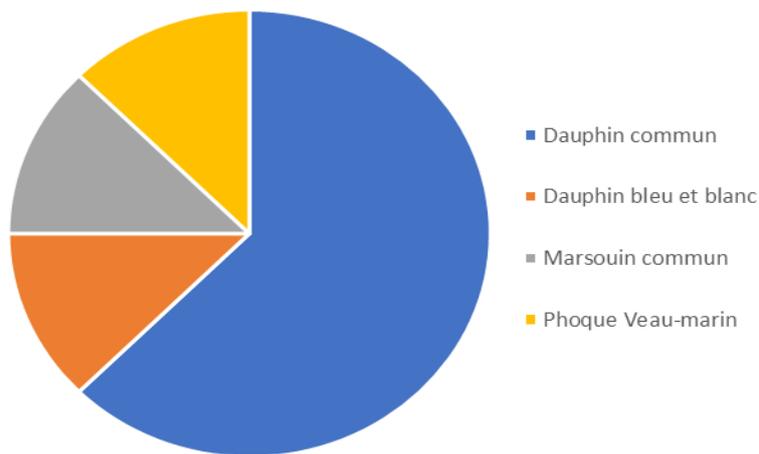


Figure 27 : Répartition par espèce des échouages ayant fait l'objet d'un examen par les agents de la Réserve en 2022

## 2. Aménagement et entretien du site

### 2.1. Modules d'hébergement et d'exposition

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : depuis 1976 pour l'hébergement et 1984 pour l'exposition

Chaque année, entre avril et juin, les agents de la RNN, épaulés par des bénévoles de la Sepanso, installent et aménagent les modules d'hébergement et d'exposition. En 2022, ils ont été positionnés sur la pointe nord du Banc d'Arguin pour faciliter les relèves des équipes en charge de l'animation et de l'accueil du public. Après une utilisation quotidienne pendant la saison estivale, le rapatriement du module d'exposition s'est réalisé sur plusieurs jours entre septembre et octobre. Le module d'hébergement a été laissé sur place pour rester opérationnel au cours de l'hiver. Pour information, les opérations de montage des modules sont particulièrement lourdes avec des contraintes logistiques et météorologiques importantes et mobilisent au minimum 8 personnes sur une journée.

### 2.2. Délimitation des ZPI et panneautage

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : toute l'année, depuis 1974

En 2022, notamment avec la prise tardive de l'arrêté préfectoral définissant les périmètres des ZPI courant juin, le travail de délimitation et de balisage a été condensé sur quelques journées afin que le zonage soit opérationnel avant la saison estivale. L'entretien du balisage est ensuite quotidien jusqu'à fin septembre (replantage de piquets, pose de pancartes, etc.). Il a été particulièrement chronophage en 2022, en lien avec le phénomène d'érosion actuellement en cours sur le banc d'Arguin. Les piquets et pancartes ont dû être déplacés à plusieurs reprises lors de la saison pour ne pas perdre du matériel et garantir la possibilité aux visiteurs de pouvoir faire le tour de la ZPI Sud. Les bouées délimitant la partie ouest de la ZPI Nord ont été positionnées en mai et relevées en octobre grâce aux moyens nautiques dédiés à la gestion de la RNN.

Par ailleurs, les agents de la RNN du Banc d'Arguin conçoivent et fabriquent l'ensemble des panneaux du site. Ils sont installés entre avril et mai, et sont ensuite retirés en octobre avant la survenance des tempêtes hivernales qui pourraient les détériorer. Pendant la saison estivale, cette signalétique, qui fait parfois l'objet de dégradations volontaires, est entretenue de manière hebdomadaire.

### 2.3. Ramassage des déchets échoués



**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : entre septembre et octobre, depuis 2003

Le nettoyage de la Réserve est réalisé de façon régulière par les agents de la Réserve tout au long de l'année.

En 2022, le nettoyage manuel des déchets échoués dans la laisse de haute mer du banc d'Arguin a été réalisé sur deux journées, le 8 et 14 octobre (Figure 25 et 26). Les 33 bénévoles qui ont répondu présent à l'appel du gestionnaire pour ce chantier participatif ont été amenés sur la Réserve par une société de transport maritime de passagers. Près d'une tonne de déchets a été retirée des plages, dont certains très ensablés (Figure 28), et triée lors de cette activité. À la fin de chaque journée, les agents de la Réserve ont rapatrié les déchets jusqu'au port de la Hume à Gujan-Mestras. La COBAS est ensuite venue retirer l'ensemble de ces déchets en novembre.

Figure 28 : Équipe de bénévoles pour le nettoyage manuel du 8 octobre 2022

## 3. Réglementation, Police de la Nature

**Réalisation** : Sepanso Aquitaine (Gestionnaire)

**Période et durée** : toute l'année, depuis 1974

L'année 2022 a été marquée par une diminution globale des observations d'infractions. Cette diminution peut certainement s'expliquer par une fréquentation en baisse (incendies, prix du carburant, ...) de la Réserve avec un pic journalier maximum de 600 navires comptabilisés en septembre 2022 (contre 1200 en 2021).

Il est intéressant de noter la diminution des infractions de pêche à pied (pratique non autorisée depuis 2018). La baisse des observations de navires stationnés hors zone de mouillage est aussi à souligner. Toutefois, les chiffres sont à relativiser car l'effort de surveillance n'a pas été priorisé sur les bancs de sable éphémères situés au nord du banc d'Arguin et attirant de nombreux visiteurs. C'est également le cas pour les survols d'aéronefs qui ont été moins bien suivis par rapport à 2021 (absence de bénévoles sur place d'avril à juin). Par ailleurs, l'observation des excès de vitesse est en nette augmentation, tout comme l'utilisation de dispositifs sonores (exemple : enceinte connectée). Par ailleurs, il est intéressant de constater que la saisonnalité introduite dans la définition de la zone de mouillage a été bien respectée (Tableau 3).

Cette année, sur les 3 444 infractions observées par les agents de la RNN et les inspecteurs de l'environnement de l'OFB (lors de missions conjointes), 1,5% ont fait l'objet d'une procédure (52 amendes forfaitaires et 1 procès-verbal). Les procédures des autres corps de contrôle ne sont pas comptabilisées ici (gendarmerie, ULAM, etc.).

Tableau 3 : Nombre d'infractions et de délits observés dans le périmètre de la Réserve de 2010 à 2022

Nature de l'infraction	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cueillette de végétaux	2	2	10	2	-	-	-	-	-	-	1	2	3
Dérangement d'une espèce animal	5	4	6	7	8	5	2	-	12	19	25	101	20
Pêche à pied	-	21	-	-	6	-	-	-	951	335	373	351	116
Abandon de déchets	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	4
Nettoyage et carénage des navires	10	4	-	2	1	7	-	9	2	8	12	18	7
Nuisance sonore (musique)	-	2	1	2	4	-	1	2	6	3	26	30	35
Stationnement et circulation de chiens	114	80	98	89	84	35	50	94	70	67	111	123	74
Stationnement et circulation de personnes dans les ZPI	155	341	268	197	192	153	315	304	210	643	971	733	418
Stationnement et circulation d'embarcations dans les ZPI	16	7	4	-	2	3	9	19	19	-	-	11	15
Stationnement d'embarcations en dehors de la zone de mouillage	-	-	-	-	-	-	-	-	6968	3218	5087	1283	606
Stationnement nocturne d'embarcations	-	-	-	-	-	-	-	64	-	2	19	31	6
Activité commerciale ou publicitaire	3	25	27	23	12	20	11	7	12	11	74	501	232
Vitesse de navigation supérieure à 5 nœuds	311	349	295	291	308	321	402	436	438	172	156	240	979
Survol à moins de 300m – Aéronefs	4	28	22	5	16	8	17	76	131	256	625	1016	437
Survol à moins de 300m – Drones	-	-	-	-	-	-	-	-	20	15	32	39	11
Pratique du cerfs-volants	-	-	-	-	-	-	-	-	55	36	59	65	29
Activités sportives interdites	89	76	62	53	89	31	30	34	125	29	181	191	89
Réunions collectives organisées	-	-	-	-	-	-	-	49	40	20	-	41	45
Bivouac et camping	5	2	40	2	2	3	2	-	5	-	-	-	-
Installation de mobilier sportif	-	-	-	-	-	-	-	13	37	10	7	67	43
Installation de mobilier de restauration/loisir	-	-	-	-	-	-	-	491	5	4	15	-	275
Barbecue/feu	-	8	-	-	1	-	1	2	2	2	9	22	-
<b>TOTAL</b>	<b>714</b>	<b>949</b>	<b>833</b>	<b>673</b>	<b>725</b>	<b>586</b>	<b>840</b>	<b>1601</b>	<b>9108</b>	<b>4850</b>	<b>7784</b>	<b>4868</b>	<b>3444</b>

## 4. Accueil du public - Activités pédagogiques - Sensibilisation

Au cours de chaque animation, notamment lors des visites guidées et des randonnées commentées, une information générale sur le statut et le rôle d'une Réserve naturelle nationale est dispensée. Les autres contenus thématiques reposent sur la compréhension des mécanismes géomorphologiques qui ont contribué à mettre en place les paysages du Bassin d'Arcachon ainsi que sur la découverte de la faune, de la flore et des habitats naturels marins et côtiers.

En 2022, l'équipe pédagogique de la RNN du Banc d'Arguin a proposé une palette diversifiée d'activités dans le périmètre de la Réserve ainsi qu'en dehors (Bassin d'Arcachon) afin de sensibiliser les visiteurs au patrimoine naturel :

- Circuit commenté en bateau,
- Accueils naturalistes,
- Visites guidées,
- Chantiers participatifs,
- Balades contées,
- Balades dessinées,
- Randonnées commentées (double voix),
- Stands et festivals,
- Ateliers ludiques pour les scolaires.

Au total, 199 animations ont été réalisées (contre 183 en 2021), soit près de 6 374 personnes sensibilisées (contre 4 200 en 2021). Certaines activités ont dû être annulées et n'ont pas pu être reportées en raison des feux de forêts qui se sont déclarés durant l'été 2022.

Entre avril et juin, l'équipe pédagogique a également réalisé 23 animations pour les six établissements scolaires de la commune de La Teste-de-Buch, ce qui représente au total plus de 255 élèves sensibilisés.

### Sujets régulièrement abordés en animation

*Dans la Réserve et en dehors :*

- Les phénomènes de régression et de transgression marine, et leurs conséquences sur la géologie locale et régionale ; La naissance et l'évolution du Bassin d'Arcachon et de la Dune du Pilat ; La dynamique des sédiments marins (origine fluviale ; transport par la dérive littorale ; naissance, évolution et déplacement des bancs de sable constitutifs de la Réserve ; formation du cordon dunaire) ; Les mouvements des eaux en zone côtière (vagues, courants de marée, clapot) ; L'érosion du littoral ; La biodiversité faunistique et floristique ; L'influence des facteurs abiotiques sur la faune et la flore (salinité, courants, température, exondation, etc.) ; Le statut des espèces et des milieux, ainsi que leur sensibilité aux perturbations naturelles et humaines ; Les adaptations morphologiques et physiologiques des espèces ; Les espèces invasives ; Les réseaux trophiques en zone marine et littorale.

*En haut de plage :*

- Le rôle stabilisateur de la végétation pionnière ; L'intérêt écologique des laisses de haute mer ; La présence d'invertébrés (crustacés, insectes) ; La zone de repos et/ou d'alimentation et de nidification pour l'avifaune ; Un focus sur le Gravelot à collier interrompu : rôle de la Réserve dans la dynamique de la population nicheuse d'Aquitaine.

*Dunes végétalisées :*

- Les principales espèces caractéristiques des dunes mobiles du Sud-Ouest ; L'adaptation physiologique et morphologique des végétaux psammophiles et xérophiles ; Le rôle des végétaux dans la fixation du sable ; La biologie et l'éthologie des oiseaux nicheurs du littoral aquitain.

*Estran :*

- La typologie des principales unités bio-sédimentaires présentes sur le Bassin d'Arcachon ; Les organismes endobiontes fouisseurs et épibiontes sessiles ; La zone d'alimentation pour les laro-limicoles ; Les macro-algues.

*Herbiers de zostères :*

- Les adaptations physiologiques des phanérogames (plantes à fleur) à la vie marine ; L'intérêt écologique pour la faune associée (poissons, crustacés, gastéropodes, organismes épiphytes).

## 4.1. Visites guidées et animations naturalistes

### 4.1.1. Visites et animation programmées

**Réalisation :** RNN du Banc d'Arguin

**Période et durée :** toute l'année, depuis 1974

Sur les 27 animations thématiques qui avaient programmées en 2022, 20 ont pu être réalisées (soit près de 75% du prévisionnel). Les annulations sont essentiellement dues aux incendies et au contexte particulier qui a suivi.

#### ***Début d'année : janvier à mars***

En 2022, une balade commentée (le 20 mars) a été proposée conjointement avec le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat. Cette activité à double voix, Sepanso Aquitaine et Syndicat mixte de la Dune du Pilat, a permis de sensibiliser 24 personnes.

#### ***Avant saison : avril à juin***

Deux animations ont été proposées, avec quatre visites guidées sur la thématique des oiseaux nicheurs de la Réserve et de la découverte du site, ainsi qu'une balade contée. Au total, 89 visiteurs girondins ont participé à ces activités. La balade contée était la nouveauté de 2022. Elle a permis aux visiteurs de découvrir la Réserve par un autre biais : l'imaginaire, par la conteuse Myriam Darmanté (Figure 29).



Figure 29 : Myriam Darmanté pendant une animation

A cette période, l'équipe pédagogique de la Réserve est fortement sollicitée par les établissements scolaires. Toutefois, un retour au niveau d'avant Covid est à souligner en termes de nombre d'animations proposées.

#### ***Haute saison : juillet à septembre***

L'équipe pédagogique de la Réserve a été renforcée par le recrutement d'une guide animatrice à compter du 1<sup>er</sup> juin (CDD de 3 mois). Une période de formation de 15 jours lui a permis d'assimiler les éléments de connaissance du site et d'appréhender les outils pédagogiques à disposition afin d'être opérationnelle au 15 juin. De plus, 13 écovolontaires ont été formés au cours de la période estivale pour assurer les missions de sensibilisation et d'accueil auprès du public estivant.

La Sepanso Aquitaine et le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat ont programmé huit randonnées communes entre juillet et septembre. À la suite des incendies de juillet et de la suppression des navettes maritimes de transport de passagers entre la Dune du Pilat et la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin, une partie des activités proposées a été suspendue. Seule la randonnée programmée le 18 septembre lors des Journées du Patrimoine a été maintenue. 21 girondins dont 2 ayant leur propre moyen nautique ont pris part à la sortie.

Réalisées depuis plusieurs années, ces visites guidées conjointes organisées par le Syndicat Mixte et le gestionnaire de la Réserve naturelle nationale, permettent de faire découvrir au public deux grands sites naturels emblématiques du Bassin d'Arcachon le temps d'une journée. Les participants sont accueillis par un(e) médiateur(trice) de la Dune du Pilat à l'espace d'accueil « i-dune ». Ils sont ensuite accompagnés jusqu'au sommet de la Dune du Pilat. De là, ils parcourent la crête avant de descendre vers le rivage, point de départ des navettes maritimes. Une fois sur le banc d'Arguin, les visiteurs sont pris en charge par un agent de la Réserve naturelle nationale pour environ 1h30 de découverte du site, sa faune et sa flore. Ils regagnent ensuite, seul et à leur rythme l'espace « i-dune ».

Par ailleurs, le programme d'activité estival ayant été remanié, la Sepanso Aquitaine n'a proposé que quatre visites guidées matinales au mois d'août.

### ***Après saison : septembre à décembre***

Cette année, 11 animations ont été proposées pendant l'après saison (circuit en bateau, visite de la Réserve lors de la Journée du Patrimoine, chantier participatif de ramassage des déchets, balade dessinée, balade contée). Ces activités ont attiré 123 participants. Les chantiers nature proposés le 8 et 14 octobre ont réuni 33 personnes.

## ***4.2. Accueils postés***

**Réalisation :** RNN du Banc d'Arguin

**Période et durée :** entre juin et septembre, depuis 1984

Chaque été, avec l'augmentation de la fréquentation du Banc d'Arguin, les accueils postés sont mis en place pour venir compléter l'offre pédagogique de la Réserve naturelle nationale. L'accueil du public peut alors être réalisé au niveau de la cabane d'exposition (fixe sur la saison) ou d'un point mobile d'observation de la faune et de la flore.

Au total, 132 accueils naturalistes ont été proposés de juillet à septembre avec une participation de 5 114 personnes (Figure 30). En juillet, août et septembre les éco-volontaires ont ainsi sensibilisé respectivement 1 541, 3 368 et 205 personnes. Le chiffre de juillet est inférieur à celui de l'année 2021 et est la conséquence directe des incendies et des restrictions réglementaires prises au niveau préfectoral, notamment de navigation dans la passe Sud.

Le pic de fréquentation sur les accueils naturalistes a été atteint le 13 août avec 219 visiteurs dans la journée. Depuis 2020, une diminution de la fréquentation aux accueils naturalistes estivaux est observée. Cette diminution peut s'expliquer par le débarquement plus fréquent des navettes des sociétés de transport maritime de passagers au sud de la Réserve tandis que les accueils sont situés 4 km plus au nord. Toutefois, bien que la fréquentation nautique observée sur le banc d'Arguin ait été moindre en 2022, il est noté une augmentation du nombre de personnes ayant bénéficié d'un accueil posté.

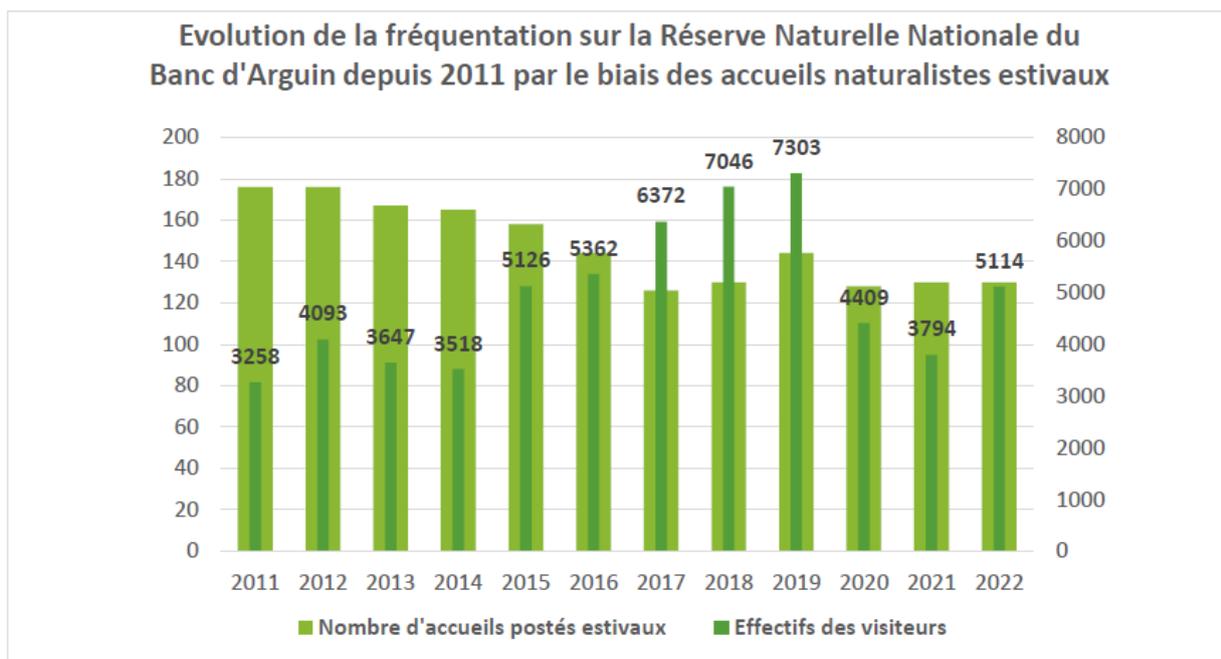


Figure 30 : évolution du nombre d'accueils postés et de visiteurs sensibilisés depuis 2011

### 4.3. Accueil des scolaires

**Réalisation :** RNN du Banc d'Arguin

**Période et durée :** entre avril et mai, depuis 2002

L'accueil des scolaires sur la RNN du Banc d'Arguin se réalise dans le cadre d'un projet mené avec la municipalité de La Teste-de-Buch (Figure 31). Celui-ci vise à faire découvrir aux enfants de la commune, les sites naturels emblématiques du Bassin d'Arcachon : la Dune du Pilat pour le niveau CP, la réserve ornithologique du Teich pour le niveau CE1, la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin pour le niveau CE2, les plages océanes pour le niveau CM1 et l'île aux Oiseaux pour le niveau CM2. Le projet est pérennisé et reconduit chaque année. Les animations dans la Réserve naturelle nationale sont gratuites et le transport des enfants est pris en charge par la commune.

L'équipe pédagogique de la Réserve a réalisé 23 animations pour les six établissements scolaires de la commune de La Teste-de-Buch, ce qui représente au total plus de 255 élèves.



Figure 31 : animation avec une classe de CE2 en mai 2022

#### 4.4 Festival Territoire sauvage – 4<sup>ème</sup> édition

La 4<sup>ème</sup> édition du Festival Territoires Sauvages s'est tenue du 15 au 18 avril 2022. L'événement organisé par l'association Cistude Nature, en partenariat avec la Réserve ornithologique du Teich, a mis à l'honneur le « miniature ». L'équipe chargée de la gestion de la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin a tenu un stand sur l'intégralité du festival (Figure 32). 452 personnes sont venues nous rendre visite lors de ce weekend de Pâques.



Figure 32 : Stand de la RNN du Banc d'Arguin au festival Territoires Sauvages de 2022

#### 4-5 Outils réglementaires et pédagogiques

**Réalisation** : RNN du Banc d'Arguin

**Période et durée** : depuis 1984

##### ***L'exposition pédagogique***

Tout l'été, une exposition est présentée sur le site. Elle est composée de 13 panneaux pédagogiques en dibond de 120/60 centimètres et d'une vitrine d'échantillons naturalistes. Elle présente les habitats et les principales espèces de la Réserve ainsi que l'évolution géomorphologique des bancs de sable. Elle suscite chez le visiteur intéressé de nombreuses questions qui permettent d'enclencher une discussion. Depuis 2022, et avec le soutien financier du PNMB, la réalisation d'une nouvelle exposition a été initiée et était toujours en cours de réalisation en fin d'année (Figure 33).



Figure 33 : Visuel de la nouvelle exposition en cours de réalisation (Cécile Rousse et Studio AdHoc)

## Le « Guide du petit naturaliste »

Il s'agit d'un ouvrage de 16 pages confectionné à l'origine pour les jeunes visiteurs de la Réserve (8 - 12 ans). Ce livret s'est voulu être un véritable guide du visiteur pour les plus jeunes (Figure 34). Il présente, grâce à de nombreuses illustrations et photos, les principaux milieux naturels de la Réserve, les missions des gardes, la formation géologique du Bassin d'Arcachon et du Banc d'Arguin, et les indices de présence laissés par certains animaux.

Une actualisation et une impression à hauteur de 1 000 exemplaires ont été réalisées en 2022. Aujourd'hui, il est utilisé comme support d'animation avec les scolaires et est distribué également au grand public lors de participation aux visites guidées et aux accueils postés.



Figure 34 : Extraits du « Guide du petit naturaliste »

## Plaquette réglementaire 2022

Une plaquette réglementaire au format A6 est éditée chaque année. Elle comprend notamment une cartographie actualisée des bancs de sable émergés et des différents zonages en vigueur, une présentation succincte de la Réserve naturelle nationale, une information sur la structure d'accueil gratuit du grand public et sa localisation, ainsi qu'un rappel de la réglementation (Figure 35). Elle est massivement distribuée par l'ensemble du personnel salarié et bénévole de la Réserve aux plaisanciers et aux professionnels du nautisme du Bassin d'Arcachon.

Cette année, comme en 2021, 1 000 exemplaires ont été imprimés.



Figure 35 : recto de la plaquette réglementaire éditée en 2022

#### 4.6. Communication, Médias – supports de diffusion

**Réalisation** : RNN du Banc d'Arguin

**Période et durée** : depuis 2010

Le calendrier des visites guidées de la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin fait l'objet d'une publication spécifique nommée « Balades et chantiers nature dans les Réserves naturelles nationales 2022 » éditée par la Sepanso Aquitaine. Ce dépliant est principalement diffusé par les offices de tourisme de Gironde, au niveau des points d'accueil du public des Réserves naturelles nationales gérées par l'association ou des autres espaces naturels gérés par des partenaires.

Un calendrier spécifique des animations sur la Réserve du Banc d'Arguin pour la saison estivale est également édité et distribué aux partenaires du Bassin d'Arcachon. En 2022, 1 000 exemplaires ont été imprimés.

La diffusion des calendriers des animations se fait également par le biais des réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter (nouveau 2022) de la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin, ainsi que par le biais de la revue trimestrielle « Sud-Ouest Nature » éditée par la fédération Sepanso Aquitaine, à laquelle l'équipe en charge de la gestion de la Réserve participe activement.

Cette année encore, la Réserve naturelle nationale a accueilli plusieurs équipes de réalisation de reportages pour des journaux et émissions audiovisuelles locaux, régionaux et nationaux, notamment le journal Sud Ouest et le Journal télévisé de FR3.

## 5. Réunions des instances de la Réserve et élaboration du Plan de gestion

**Réalisation** : RNN du Banc d'Arguin

**Période et durée** : depuis 1986

En 2022, le travail d'élaboration du Plan de gestion s'est poursuivi avec un important effort de concertation (Figure 36). Le conservateur a ainsi pris le temps de discuter avec l'ensemble des parties prenantes de la gestion future de la Réserve. Des points réguliers avec les Services de l'Etat (DDTM et DREAL) ont permis de structurer une nouvelle version du projet de Plan de gestion 2022-2031. Cette nouvelle structuration a ensuite été envoyée aux membres du Comité consultatif au mois de mai 2022. Le travail de réécriture du document a été réalisé pendant la période estivale pour pouvoir être présenté fin 2022 aux différentes instances dont l'avis était attendu.

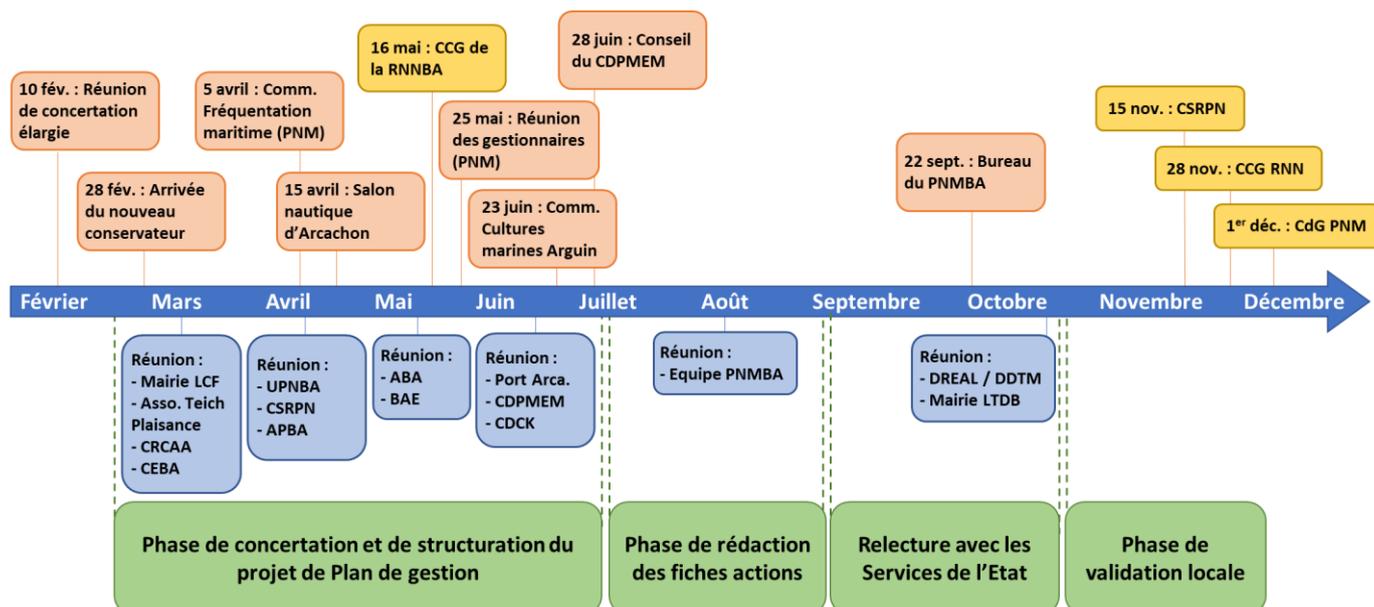


Figure 36 : frise chronologique de l'effort de concertation et d'écriture sur le projet de Plan de gestion 2022-2031

Dans ce cadre, les instances de la Réserve se sont réunies deux fois en 2022, en mai puis en novembre. Pour rappel, la Réserve est dotée d'un comité consultatif de gestion qui se réunit au minimum une fois par an. L'arrêté du 8 juin 2020 précise que ce comité est composé du Préfet de la Gironde (Président), du Préfet maritime de l'Atlantique (Vice-Président), du gestionnaire de la Réserve et de 28 membres issus de cinq collèges.

La Réserve possède également un Conseil Scientifique qui n'est autre que le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Il est composé au maximum de 50 membres spécialisés dans différentes disciplines des sciences de la vie et de la terre. Le Conseil Scientifique assiste le gestionnaire et/ou le comité consultatif de gestion.

Le CSRPN, le Comité consultatif de gestion de la RNN et le Conseil de gestion du PNMB ont tous rendu un avis favorable avec des recommandations sur la nouvelle version du Plan de gestion 2022-2031.

## 6. Bilan financier de l'exercice 2022

Le bilan financier de la gestion de la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin n'a pas encore été approuvé à l'Assemblée générale de la Sepanso Aquitaine. Il sera présenté une fois cette étape réalisée (Annexe 3).

## Annexe 1 : Inventaire et abondance des espèces floristiques présentes sur les bancs d'Arguin et du Toulinguet depuis 2010

Phanérogames	Nom latin	Abondance	Remarques
Ailante glanduleux	<i>Ailanthus altissima</i>	x	1 pied en 2014
Armoise de Lloyd	<i>Artemisia campestris maritima</i>	xx	
Arroche des sables	<i>Atriplex laciniata</i>	xx	
Bette maritime	<i>Betta maritima</i>	x	1 à 3 pieds de 2011 à 2015, < 10 pieds en 2016, ≈10 pieds en 2017 et 2018, ~5 pieds en 2019, quelques pieds en 2020 et 2021
Cakilier maritime	<i>Cakile maritima subsp. Integrifolia</i>	xxx	
Canche blanchâtre	<i>Corynephorus canescens</i>	x	1 à 3 pieds chaque année
Chiendent des sables	<i>Elytrigia juncea</i>	xxx	
Crépide Capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	x	banalité, quelques pieds
Criste marine	<i>Crithmum maritimum</i>	x	1 pied en 2019
Douce amère	<i>Solanum dulcamara</i>	x	1 à 3 pieds de 2011 à 2015, 5-10 pieds en 2016, ≈ 20 pieds en 2017, ~50 pieds en 2018 et 2019, ~10 pieds en 2020 et 2021
Euphorbe à f. de renouées	<i>euphorbia polygonifolia</i>	xx	de 10 à 50 pieds de 2010 à 2018, >50 pieds depuis 2019
Euphorbe maritime	<i>Euphorbia paralias</i>	xxx	
Euphorbe péplis	<i>Euphorbia peplis</i>	x	1 pied en 2010
Gailllet des sables	<i>Galium arenarium</i>	x	≈ 10 pieds
Gnaphale d'Amérique	<i>Gamochoaeta coarctata</i>	x	quelques pieds depuis 2019
Hernière sp	<i>Herniaria sp</i>	x	quelques pieds depuis 2019
Immortelles des dunes	<i>Helichrysum stoechas</i>	xx	localisée sur les dunes grises de 2010 à 2021, > 100 pieds
Lampourde antiscrofuleuse	<i>Xanthium strumarium</i>	x	1 à 2 pieds en 2010, 2013 et 2015, 4 pieds en 2016, 3 pieds en 2017, 1 pied en 2019 et 2021
Linaire à feuille de thym	<i>Linaria thymifolia</i>	x	plusieurs dizaines de pied en 2013, quelques pieds en 2020 et 2021
Liserons des sables	<i>Calystegia soldanella</i>	xxx	
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	x	1 pied en 2011, 2012, 2015, 45 pieds en 2016, 20 pieds en 2017 et 2018, ~10 pieds en 2019, quelques pieds en 2020 et 2021
Mouron blanc	<i>Stellaria media</i>	x	plusieurs pieds dans la vieille dune en 2013, 2014, 2015 et 2017, < 5 pieds en 2018 et 2019
Onagre bisanuelle	<i>Oenothera biennis</i>	x	1 à 3 pieds en 2011, 2012, 2014 et 2015, ≈ 5 pieds de 2016 à 2019, > 10 pieds en 2020 et 2021
Oyat	<i>Ammophila arenaria</i>	xxx	
Panicaut de mer	<i>Eryngium maritimum</i>	xxx	
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x	1 pied en 2010, 2014 et 2016, 5 pieds en 2017, >10 pieds de 2018 à 2021
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	x	1 à 2 pieds en 2011, 2012, 2014, 2016 et 2017, 2020
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	x	~100 pieds
Pourpier de mer	<i>Honckenya peploides</i>	x	< 10 pieds en 2012, < 5 pieds en 2016, < 5 pieds de 2017 à 2021
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	x	2 pied en 2014 et 2016, 4 pieds en 2017 et 2018, 2 pieds en 2021
Ravenelle	<i>Raphanus raphanistrum</i>	x	5 pieds en 2020 et 2021
Renouée maritime	<i>Polygonum maritimum</i>	xx	
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	x	de 1 à 30 pieds de 2010 à 2015, < 10 pieds en 2016, 5 pieds en 2018, quelques pieds de 2019 à 2021
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	x	1 pied en 2021
Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i>	x	~50 pieds
Silène de Thore	<i>Silene uniflora subsp. thorei</i>	x	20 pieds en 2018, >50 pieds de 2019 à 2021
Soude brûlée	<i>Salsola kali</i>	xx	a tendance à régresser
Thrinie hispide	<i>Leontodon saxatilis subsp. rothii</i>	x	~ 100 pieds
Vergerette du canada	<i>Erigeron canadensis</i>	xx	1 ou 3 pieds par an, plusieurs dizaines en 2019, plusieurs centaines de pieds en 2020 et 2021
Yucca	<i>Yucca gloriosa</i>	x	1 à 2 pieds de 2010 à 2012, en 2015, 3 pieds en 2016 et 2017, 2 pieds de 2018 à 2021
Zostère marine	<i>Zostera marina</i>	xxx	zone subtidale
Zostère naine	<i>Zostera noltii</i>	xxx	zone intertidale

## Annexe 2 : Effectifs globaux des limicoles dénombrés sur le Bassin d'Arcachon en 2022

Étiquettes de lignes	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
Avocette élégante		679	119	55	35	2	56	89		376	701	898	<b>3010</b>
Barge à queue noire		728	280	510	4	56	311	803		886	495	783	<b>4856</b>
Barge rousse	26	229	68	27	73	11	15	39	14	318	75	170	<b>1065</b>
Bécasseau cocorli				4				2		1			<b>7</b>
Bécasseau maubèche							10	8		305	32	33	<b>388</b>
Bécasseau minute					8		1	3	29	38	24	11	<b>114</b>
Bécasseau sanderling	62	82	873	684	269			116	37	1688	426	521	<b>4758</b>
Bécasseau variable	9529	10108	22736	3170	946	145	639	418	544	4270	38503	31456	<b>122464</b>
Bécasseau violet			3		6							2	<b>11</b>
Bécassine des marais		2	6	5			1	2		25	12	9	<b>62</b>
Chevalier aboyeur				22	14	1	1	19	2	23	30	31	<b>143</b>
Chevalier arlequin		1	1	26	0	10	30	70		30	36		<b>204</b>
Chevalier culblanc			1	1			6	5		5	2	1	<b>21</b>
Chevalier gambette	61	117	157	93	2870	50	290	413		138	161	303	<b>4653</b>
Chevalier guignette		4	6	15	28		46	225	36	20	27	3	<b>410</b>
Chevalier sylvain							1	1					<b>2</b>
Combattant varié					1					12	3		<b>16</b>
Courlis cendré	642	975	1865	407	319	121	1633	1533	494	1659	1625	2248	<b>13521</b>
Courlis corlieu	2		15	374	293	112	168	357	3	5	1	6	<b>1336</b>
Echasse blanche			7	25	61	22	14						<b>129</b>
Grand Gravelot	88	27	517	502	1841	67	16	258	222	2863	2098	1204	<b>9703</b>
Gravelot à collier interrompu			34	27	23	13	5	6		38	47	10	<b>203</b>
Huîtrier pie	335	348	229	254	194	186	66	278	284	325	285	287	<b>3071</b>
Petit Gravelot				3				2					<b>5</b>
Phalarope à bec large												1	<b>1</b>
Pluvier argenté	2760	3388	1275	1195	260	43	118	308	30	1662	3600	2162	<b>16801</b>
Tournepierre à collier	2514	1870	1912	1450	154	96	363	1076		1921	2450	5445	<b>19251</b>
Vanneau huppé			0			10	8	16		109	9	14	<b>166</b>
<b>Total général</b>	<b>16019</b>	<b>18558</b>	<b>30104</b>	<b>8849</b>	<b>7399</b>	<b>945</b>	<b>3798</b>	<b>6047</b>	<b>1695</b>	<b>16717</b>	<b>50642</b>	<b>45598</b>	<b>206371</b>

**Annexe 3 : Bilan financier 2022 de la gestion de la RNN du Banc d'Arguin (en cours de validation)**

